CENTIFOLIA

ACTIONS FRANÇAISES VALUE

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	443,64
Actif net (m€)	942
Nombre de lignes actions	37
Capitalisation moyenne (md€)	45
Price to Earning Ratio 2024e	9,4x
Price to Book 2023	1,0x
VE/EBITDA 2024e	4,8x
DN/EBITDA 2023	0,8x
Rend. du free cash-flow 2024e	8,80%
Rend. du dividende 2023e	4,32%

Performance (du 31/03/2014 au 28/03/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

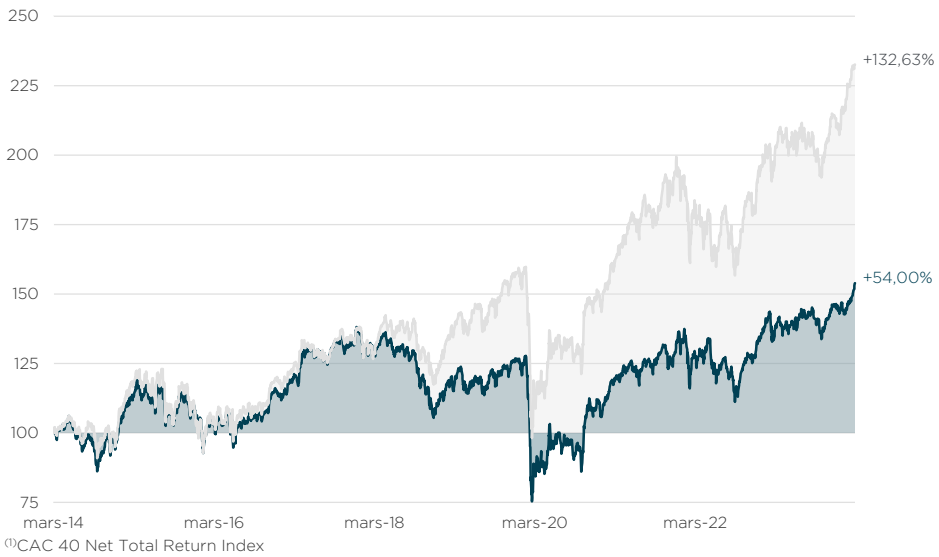

(1)CAC 40 Net Total Return Index

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part C	+11,50	+10,12	+5,79	+4,41	+7,18
Indicateur de référence	+14,68	+13,65	+11,18	+8,81	+7,90
Part C - volatilité	10,03	12,99	19,28	17,20	17,46
Indicateur de référence - volatilité	11,91	15,74	20,57	18,99	21,50

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans	10 ans
Part C	+5,20	+5,68	+11,50	+21,20	+32,54	+54,00
Indicateur de référence	+3,59	+8,98	+14,68	+29,08	+69,95	+132,63

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Part C	+14,78	-1,48	+19,35	-13,97	+15,31	-17,19	+14,38	+4,64	+13,26	+6,33
Indicateur de référence	+19,26	-7,37	+31,07	-5,57	+29,24	-8,88	+11,69	+7,67	+10,92	+1,73

Indicateur de risque

1 2 3 4 **5** 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Tracking error	6,33%	7,80%	7,48%	6,68%
Coef. corrélation	0,85	0,89	0,93	0,94
Bêta	0,71	0,74	0,87	0,85

Principaux risques : risque actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque en perte de capital, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
TOTALENERGIES SE (4,1)	9,43%
SANOFI (5,2)	8,11%
BNP PARIBAS (3,9)	6,29%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (5,7)	5,49%
BOUYGUES SA (5,3)	5,22%
ORANGE (4,3)	4,85%
CREDIT AGRICOLE SA (6,2)	4,84%
SOPRA STERIA GROUP (5,5)	4,76%
SOCIETE GENERALE SA (3,5)	4,74%
STMICROELECTRONICS NV (6,6)	3,81%
	57,54%

Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
BNP PARIBAS	6,29%	+1,05%
TOTALENERGIES SE	9,43%	+0,82%
THALES SA	3,52%	+0,57%
SOCIETE GENERALE SA	4,74%	+0,48%
CREDIT AGRICOLE SA	4,84%	+0,47%

Moins bonnes	Poids	Contribution
SOPRA STERIA GROUP	4,76%	-0,28%
STMICROELECTRONICS NV	3,81%	-0,17%
TELEPERFORMANCE	0,48%	-0,11%
CEGEDIM SA	0,28%	-0,07%
SAVENCIA SA	1,41%	-0,06%

Répartition par classe d'actifs

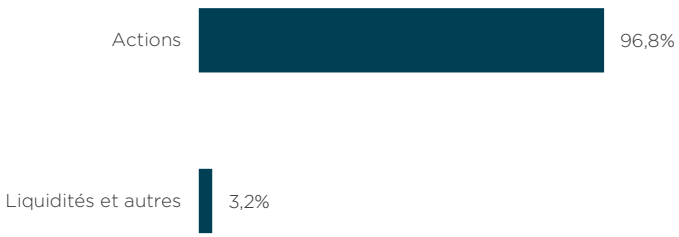

Répartition par capitalisation

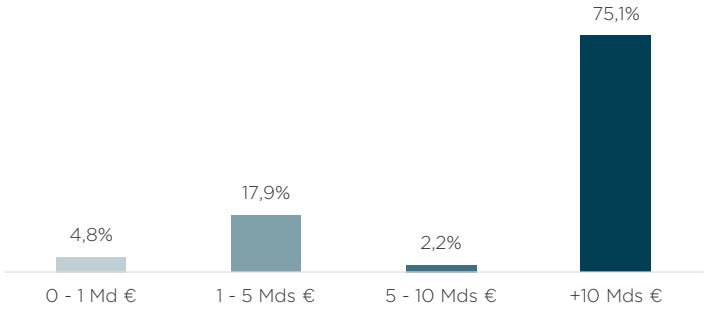

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Banques	15,9%	5,8%
Bâtiment et matériaux de	13,5%	5,5%
Énergie	9,7%	8,4%
Technologie	8,8%	4,7%
Santé	8,1%	9,4%
Biens et services industriels	7,7%	19,0%
Médias	7,1%	1,6%
Télécommunications	5,7%	1,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,5%	3,7%
Automobiles et équipementiers	5,3%	5,2%
Assurance	2,0%	3,5%
Services aux collectivités	1,9%	2,5%
Matières premières	1,3%	0,7%
Distribution	1,2%	-
Magasins de soin personnel, de	1,2%	0,5%
Produits et services de	1,1%	22,1%
Chimie	0,8%	5,4%
Liquidités et autres	3,2%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	93,0%	89,3%
Pays-Bas	3,8%	10,0%
Liquidités et autres	3,2%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : Aucune

Sorties : TECHNIP ENERGIES NV (3,5)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

La confiance inébranlable des marchés qui s'inscrit dans la perspective d'un assouplissement monétaire de la BCE en juin prochain a permis aux marchés d'action d'atteindre de nouveaux sommets. Dépassant les 8200, le CAC40 signe ainsi son 5ème mois consécutif de hausse. Après s'être dégradés en 2023, les indicateurs d'activité se stabilisent à un niveau bas. La reprise économique est attendue au second semestre par le biais d'une reprise du crédit et d'une consommation plus dynamique.

Au titre du 1er trimestre, Centifolia progresse de 5,68% tandis que le CAC40NR s'apprécie de 8,98%. En dépit de la hausse des taux longs, les valeurs de croissance ont été fortement contributrices à la hausse de l'indice parisien. Si la performance relative du portefeuille en a été pénalisée, on constate néanmoins que certaines valeurs de Centifolia amorcent de vifs rattrapages, telles BNP Paribas, Renault ou Thales, toutes en hausse de plus de 15% sur le dernier mois.

Deux positions présentant un caractère value renforcé (PER proche de 7x 24), TF1 et Téléperformance, ont été augmentées au cours du mois de mars. A l'inverse, le fonds a réalisé des prises de bénéfices partiels sur Ipsos, Rexel, Thales et Veolia Environnement. Enfin, le fonds a soldé sa ligne Technip Energies après la forte revalorisation du titre intervenue ces 2 dernières années. Représentant plus de 15% de l'actif, les banques restent le secteur le plus représenté en raison de sa décote, de son momentum cyclique et de la rémunération élevée qu'il offre aux actionnaires. Au global, le taux d'exposition aux actions est proche de 97%.

Après 5 mois de hausse quasi ininterrompue, les marchés devraient normalement entrer dans une phase de consolidation. Beaucoup de bonnes nouvelles semblent aujourd'hui intégrées dans les cours alors que les incertitudes restent nombreuses. L'inversion prochaine du cycle monétaire est incontestablement un élément majeur, mais le rythme et l'ampleur de l'assouplissement monétaire de la BCE sont peut-être surestimés par les marchés. Si les attentes étaient déçues, de douloureux ajustements sont à prévoir.

Achevé de rédiger le 09/04/2024.

Jean-Charles Meriaux

Damien Lanternier, CFA

Adrien Le Clainche

Emilie Brunet-Manardo

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+(100%)

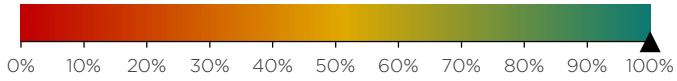

Note Responsabilité moyenne : 5,0/10

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité

Répartition du risque de responsabilité(1)

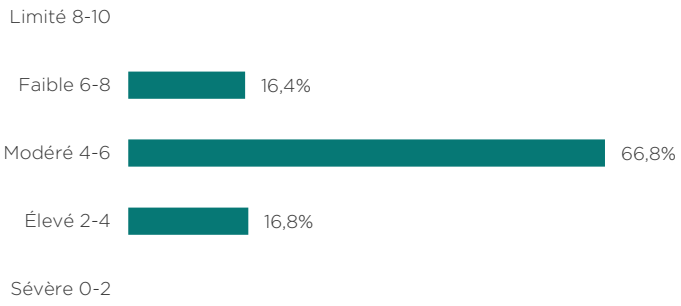

Exposition transition/RSE(2)

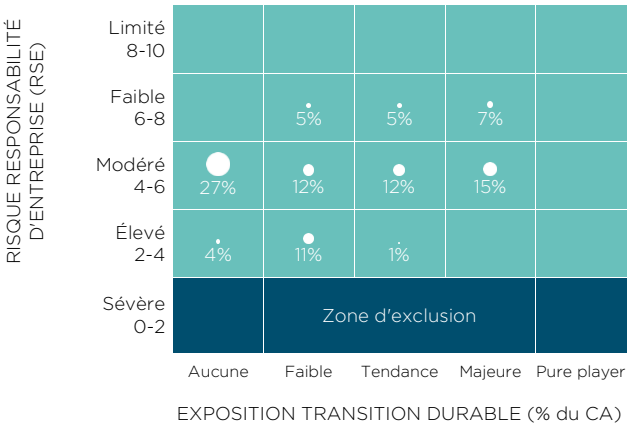

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)

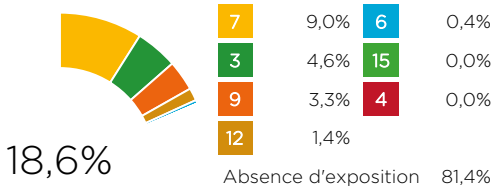

Exposition aux transitions durables(4)

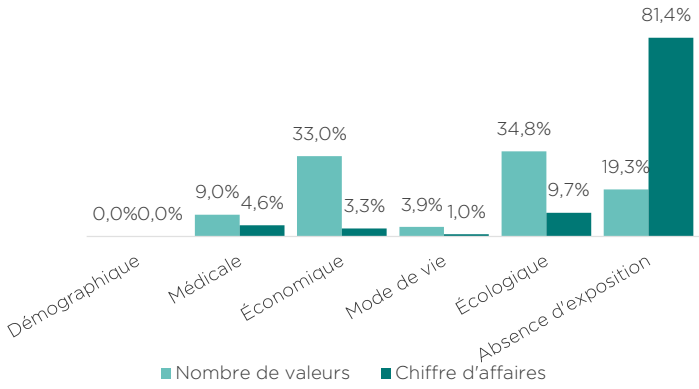

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	92%	48 910	100%	63 973
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	92%	11 841	100%	20 403
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	92%	508 606	100%	619 960
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO_2	92%	566 007	100%	704 784
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/millions d'euros investis	92%	602	100%	773
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR million sales	92%	851	100%	1 269
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11%	9%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		92%	77%	99%	70%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	92%	0,3	99%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		2%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	5%	11	5%	9
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	43%	523 815	62%	275 651
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		92%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		92%	5%	100%	4%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		49%	15%	40%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		92%	46%	100%	44%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		92%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR mln sales	7%	1	2%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0%	0%	
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		53%	316	56%	110

Source : MSCI

Informations administratives

Nom : Centifolia
Code ISIN (Part C) : FR0007076930
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 04/10/2002
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : France
Forme juridique : FCP
Indicateur de référence : CAC 40 Net Total Return Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Jean-Charles MERIAUX
Damien LANTERNIER, CFA
Adrien LE CLAINCHE
Emilie BRUNET-MANARDO

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : Aucun
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 2,39%
Frais courants au 30/06/2022 : 2,47%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : CAC 40 NR

Dépositaire : CIC
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:30 Paris time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le fonds ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises

CENTIFOLIA, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.